

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MATAWINIE
MUNICIPALITÉ DE CHERTSEY

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue par voie de visioconférence, le lundi 18 janvier 2021.

Sont présents par voie de visioconférence :

- M. Sylvain De Beaumont, conseiller
- M. Gilles Côté, conseiller
- M. Michel Robidoux, conseiller
- M^{me} Diana Shannon, conseillère
- M^{me} Michelle Joly, conseillère
- M. Sylvain Lévesque, conseiller

Le tout formant quorum sous la présidence du maire, M. François Quenneville, lequel assiste en visioconférence.

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Assistent également à la séance par voie de visioconférence :

- M^{me} Linda Paquette, directrice générale et secrétaire-trésorière
- M^{me} Monique Picard, directrice générale adjointe par intérim et Service du greffe

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Moment de silence
3. Période de questions portant sur l'ordre du jour
4. Adoption de l'ordre du jour
5. Approbation des procès-verbaux des séances précédentes
6. Dépôt de l'état des taxes dues et recouvrement au 31 décembre 2020
7. Radiation de taxes à recevoir en date du 18 janvier 2021 - Prescription de trois (3) ans
8. Adoption de la liste des immeubles à vendre pour défaut de paiement de taxes et représentants autorisés
9. Régie intermunicipale de traitement des déchets de la Matawinie (RITDM) - Renouvellement d'entente - 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2024
10. Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) - Renouvellement du contrat d'assurances 2021
11. Dufresne, Hébert, Comeau Avocats - Renouvellement contrat de services 2021
12. Camp familial St-Urbain - Renouvellement entente - Année 2021
13. Demande d'aide financière - Emplois d'été Canada (EÉC) 2021
14. Demande d'aide financière - Fondation de la faune du Québec - Programme Pêche en herbe - Activité du 5 juin 2021
15. Mandat Novallier, notaires - Recherches de titres - Dossier analyse de rues
16. Mandat Novallier, notaires - Prescription acquisitive - Partie rue de la Baie
17. Mandat M^e Rino Soucy, avocat - Procédure en Cour supérieure - Dossier de non-conformité à la réglementation municipale - 595, rue Gaumond
18. Centre de prévention du suicide de Lanaudière - Activités dans le cadre de la Semaine de la prévention du suicide
19. CRÉVALE - Journées de la persévérance scolaire 2021 - Du 15 au 19 février 2021 - Participation municipale
20. Embauche cadre intermédiaire - Gestionnaire en traitement des eaux **(RETRAIT)**
21. Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ) - Renouvellement d'adhésion
22. Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) - Renouvellement d'adhésion
23. Association québécoise du loisir municipal (AQLM) - Renouvellement d'adhésion

ORDRE DU JOUR (suite)

24. Autorisation d'assistance - M^{me} Linda Paquette - Rôle et responsabilités des gestionnaires municipaux
25. Autorisation de remboursement - Formation universitaire réussie - M^{me} Guylaine Giroux - Baccalauréat en administration des affaires
26. Autorisation de paiement - Décompte progressif no 17 - CIMA+ - Appel d'offres 2019-001 - Services professionnels - Barrages municipaux Volets I, II, III et IV (2019–2020)
27. Autorisation de paiement - Décompte progressif no 18 - CIMA+ - Appel d'offres 2019-001 - Services professionnels - Barrages municipaux Volets I, II, III et IV (2019–2020)
28. Autorisation de paiement - Décompte progressif no 4 - 9306-1380 Québec inc. - Appel d'offres 2020-006 - Travaux de réfection ch. du Lac-Brûlé
29. Autorisation de paiement - Décompte progressif no 7 - MLC inc. - Appel d'offres 2018-007 - Services professionnels - Préparation d'un appel d'offres, estimation des coûts et surveillance des travaux - Réfection de diverses rues (MRDC, Castor, Soleil, ch. Lac-Brûlé)
30. Autorisation de paiement - Décompte progressif no 8 - MLC inc. - Appel d'offres 2018-007 - Services professionnels - Préparation d'un appel d'offres, estimation des coûts et surveillance des travaux - Réfection de diverses rues (MRDC, Castor, Soleil, ch. Lac-Brûlé)
31. Autorisation de paiement - Décompte progressif no 3 - Groupe ABS - Appel d'offres 2020-005 Contrôle qualitatif des matériaux - Réfection ch. Marie-Reine-des-Cœurs, avenue du Castor et rue du Soleil
32. Autorisation de paiement - Décomptes progressifs no 2, 3 et 4 - Solmatech - Appel d'offres 2020-006 - Contrôle qualitatif des matériaux - Réfection chemin du Lac-Brûlé
33. Autorisation de paiement - Décompte progressif no 1 - FNX Innov - (résolution 2020-410) - Plans et devis - Expertise pompe de surpression réservoir d'eau potable
34. Autorisation de paiement - Décompte progressif no 3 - FNX-Innov - Appel d'offres 2020-001 - Services professionnels (avenant 1 étude écologique) - Confection station d'épuration eaux usées
35. Autorisation de paiement - Décompte progressif no 8 - CIMA+ - Appel d'offres 2020-003 - Services professionnels - Réhabilitation barrage du lac Orignal (X0004297)
36. Libération de retenue provisoire - 9306-1380 Québec inc. - Appel d'offres 2020-006 - Travaux de réfection ch. du Lac-Brûlé
37. Adoption des comptes fournisseurs
38. Dépôt de l'état des activités financières
39. Le maire vous informe
40. Période de questions
41. Levée de la séance

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 13 h 34 par le maire, M. François Quenneville.

2. Moment de silence

La séance débute par un moment de silence.

3. Période de questions portant sur l'ordre du jour

4. Adoption de l'ordre du jour

2021-001

Il est proposé par M. Gilles Côté, appuyé par M^{me} Michelle Joly et résolu unanimement que l'ordre du jour de cette séance soit adopté, tel que modifié par le retrait du point numéro 20.

5. Approbation des procès-verbaux des séances précédentes

2021-002

Il est proposé par M. Gilles Côté, appuyé par M^{me} Michelle Joly et résolu unanimement d'approuver les procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 décembre 2020 et de la séance d'adoption du budget 2021 du 8 décembre 2020, tels que rédigés.

6. Dépôt de l'état des taxes dues et recouvrement au 31 décembre 2020

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose au conseil l'état des comptes à recevoir au 31 décembre 2020, totalisant un montant de **949 352,58 \$**.

Un montant de **812 314,95 \$** représente les taxes dues de l'année 2020 (incluant les intérêts) et les taxes non échues.

Échu courant	480 716,15 \$
Non échu	291 209,26 \$
Intérêts	40 389,54 \$
Total	812 314,95 \$

Un montant de 137 037,63 \$ représente des arrérages, dont l'échéance est d'un an ou plus. Les personnes concernées ont reçu les avis requis et feront l'objet des procédures de perception prévues aux termes de la résolution numéro 2006-061.

Échu 1 an	100 339,96 \$
Échu 2 ans	16 116,66 \$
Échu 3 ans	4 572,96 \$
Intérêts	16 008,05 \$
Total :	137 037,63 \$

7. Radiation de taxes à recevoir en date du 18 janvier 2021 - Prescription de trois (3) ans

2021-003

Il est proposé par M. Michel Robidoux, appuyé par M^{me} Michelle Joly et résolu unanimement que le conseil autorise la radiation des taxes à recevoir prescrites, totalisant un montant de 680,12 \$, tel que montré par la directrice du Service des finances et incluse en annexe du présent procès-verbal.

8. Adoption de la liste des immeubles à vendre pour défaut de paiement de taxes et représentants autorisés

2021-004

Il est proposé par M. Sylvain Lévesque, appuyé par M. Michel Robidoux et résolu unanimement qu'en vertu de l'article 1022 du Code municipal du Québec, le conseil approuve la liste des immeubles susceptibles d'être vendus lors de la vente pour défaut de paiement des taxes, qui aura lieu le 10 juin 2021 à la MRC de Matawinie.

Le conseil autorise la directrice générale et secrétaire-trésorière, ainsi que la directrice du Service des finances, à se porter adjudicataires, pour et au nom de la Municipalité, des immeubles non vendus. La directrice générale et secrétaire-trésorière est autorisée à signer tout document donnant effet à la présente résolution.

9. Régie intermunicipale de traitement des déchets de la Matawinie (RITDM) - Renouvellement d'entente - 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2024

ATTENDU la constitution de la Régie intermunicipale de traitement des déchets de Matawinie par décret du 7 juillet 1988, dont l'avis du ministre des Affaires municipales a été publié dans la Gazette officielle du Québec le 30 juillet 1988;

ATTENDU QUE conformément à la résolution numéro 2016-153 adoptée par le conseil municipal le 16 mai 2016, ladite entente intermunicipale a été renouvelée pour une période de cinq (5) ans, soit jusqu'au 31 décembre 2020;

ATTENDU QUE les municipalités participantes, soit Chertsey, Rawdon et Saint-Donat souhaitent prolonger l'entente initiale pour une durée additionnelle de quatre (4) ans, soit du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2024;

ATTENDU l'article 618 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1).

POUR CES MOTIFS,

2021-005

il est proposé par M. Michel Robidoux, appuyé par M. Sylvain Lévesque et résolu unanimement de renouveler l'entente initiale permettant la constitution de la Régie intermunicipale de traitement des déchets de Matawinie, pour une période de quatre (4) ans se terminant le 31 décembre 2024, sous réserve de l'adoption d'une résolution au même effet par les deux autres municipalités, membres de la Régie.

De transmettre une copie certifiée conforme de la présente résolution aux deux autres municipalités membres de la Régie.

D'autoriser le maire et la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document donnant effet à la présente résolution.

10. Mutuelle des municipalités du Québec (MMQ) - Renouvellement du contrat d'assurances 2021

2021-006

Il est proposé par M^{me} Diana Shannon, appuyé par M. Gilles Côté et résolu unanimement que la municipalité de Chertsey renouvelle son contrat d'assurances générales 2021-2022 avec la Mutuelle des municipalités du Québec, au montant de 126 206 \$ (taxes incluses) pour la période du 14 février 2021 au 14 février 2022.

Cette somme est disponible au fonds général et sera prévue au fonds général 2022 de la Municipalité.

11. Dufresne, Hébert, Comeau Avocats - Renouvellement contrat de services 2021

2021-007

Il est proposé par M. Sylvain Lévesque, appuyé par M^{me} Michelle Joly et résolu *majoritairement* que la municipalité de Chertsey renouvelle, pour l'année 2021, le contrat avec la firme d'avocats Dufresne, Hébert, Comeau, inc. pour les services juridiques requis selon les besoins de la Municipalité : forfait annuel illimité de consultations téléphoniques, mandats au taux horaire et perception de comptes au taux de 10 % du montant recouvré, le tout conformément à l'offre de service du 27 novembre 2020. Les déboursés ne sont pas inclus.

Ces sommes sont disponibles au fonds général de la Municipalité.

Le conseiller M. Sylvain De Beaumont vote contre cette proposition.

12. Camp familial St-Urbain - Renouvellement entente - Année 2021

ATTENDU la volonté de la municipalité de Chertsey de rendre accessible à ses citoyens un ou des plans d'eau, afin d'y réaliser différentes activités aquatiques et nautiques, notamment la baignade durant la saison estivale et aussi des activités telles que la raquette ou la marche dans les sentiers durant la saison hivernale;

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite conclure le renouvellement de l'entente d'accessibilité pour les citoyens de Chertsey;

ATTENDU la proposition présentée par le Camp familial St-Urbain.

POUR CES MOTIFS,

2021-008

il est proposé par M^{me} Diana Shannon, appuyé par M. Gilles Côté et résolu unanimement d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à signer le renouvellement de l'entente d'accessibilité pour les citoyens de Chertsey, au montant de 5 355 \$ (plus taxes si applicables), selon les termes et conditions de la proposition datée du 4 janvier 2021. Afin de faciliter l'accès aux citoyens, les preuves de résidence seront effectuées au bureau d'accueil du Camp St-Urbain.

Cette somme est disponible au fonds général de la Municipalité.

13. Demande d'aide financière - Emplois d'été Canada (EÉC) 2021

2021-009

Il est proposé par M^{me} Michelle Joly, appuyé par M. Sylvain Lévesque et résolu unanimement que la municipalité de Chertsey dépose une demande d'aide financière dans le cadre du programme Emplois d'été Canada (EÉC) 2021, une initiative du gouvernement du Canada, faisant partie de la Stratégie emploi jeunesse, pour la création de sept (7) postes d'emplois d'été destinés à des jeunes âgés de 15 à 30 ans, bénéficiant d'une expérience de travail de qualité permettant d'améliorer leur accès au marché du travail.

La directrice générale et secrétaire-trésorière est autorisée à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document donnant effet à la présente résolution.

14. Demande d'aide financière - Fondation de la faune du Québec - Programme Pêche en herbe - Activité du 5 juin 2021

2021-010

Il est proposé par M. Sylvain Lévesque, appuyé par M. Gilles Côté et résolu unanimement que la municipalité de Chertsey dépose une demande d'aide financière auprès de la Fondation de la faune du Québec, pour la tenue d'une activité dans le cadre du programme Pêche en herbe, qui aura lieu le 5 juin 2021 au lac Dupuis à Chertsey. M^{me} Kim Baumgarten, directrice par intérim du Service des loisirs et de la culture, est autorisée à signer tout document donnant effet à la présente résolution.

15. Mandat Novallier, notaires - Recherches de titres - Dossier analyse de rues

2021-011

Il est proposé par M. Sylvain Lévesque, appuyé par M. Michel Robidoux et résolu unanimement de mandater M^e Mélanie Bégin, notaire, du cabinet Novallier, pour la recherche de titres concernant la propriété de diverses rues, pour un coût maximal de 10 000 \$ (plus taxes applicables), tel que décrit à l'offre de service en date du 1^{er} octobre 2020.

Cette somme est disponible au fonds général de la Municipalité.

16. Mandat Novallier, notaires - Prescription acquisitive - Partie rue de la Baie

ATTENDU QUE la Municipalité se doit d'assurer la sécurité des citoyens et de ses employés;

ATTENDU QU' une partie de la rue de la Baie sert de virée pour les véhicules lourds de la Municipalité;

ATTENDU QUE le propriétaire de ce lot demeure introuvable malgré nos recherches;

ATTENDU QUE l'article 72 de la Loi sur les compétences municipales permet à la municipalité d'acquérir ledit lot privé.

POUR CES MOTIFS,

2021-012

il est proposé par M. Michel Robidoux, appuyé par M^{me} Michelle Joly et résolu unanimement de mandater le cabinet de notaires Novallier, afin de procéder à la rédaction et la préparation des divers documents en lien avec le transfert de propriété, par la prescription acquisitive du lot 3 661 088 (partie de la rue de la Baie).

Cette somme est disponible au fonds général de la Municipalité.

17. Mandat M^e Rino Soucy, avocat - Procédure en Cour supérieure - Dossier de non-conformité à la réglementation municipale - 595, rue Gaumont

2021-013

Il est proposé par M^{me} Diana Shannon, appuyé par M^{me} Michelle Joly et résolu unanimement de mandater M^e Rino Soucy, avocat, afin d'entamer, en Cour supérieure du Québec, les procédures légales nécessaires concernant les infractions à la réglementation municipale constatées à la propriété située au 595, rue Gaumont.

La directrice générale ou le directeur du Service de l'urbanisme sont autorisés à signer, pour et au nom de la Municipalité, tout document donnant effet à la présente résolution.

Cette somme est disponible au fonds général de la Municipalité.

18. Centre de prévention du suicide de Lanaudière - Activités dans le cadre de la Semaine de la prévention du suicide

ATTENDU QUE dans Lanaudière, annuellement, quelque 80 personnes décèdent par suicide;

ATTENDU QUE chaque année, plus de 130 Lanaudoises et Lanaudois sont hospitalisés à la suite d'une tentative de suicide, et ce, sans compter ceux et celles qui sont hospitalisés sous un autre prétexte ou qui ne consultent pas de médecin;

ATTENDU QUE le Centre de prévention du suicide de Lanaudière (CPSL) est le seul organisme reconnu et soutenu par le Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière pour intervenir spécifiquement sur la problématique du suicide. Dans la dernière année, il a répondu à près de 3 200 appels de personnes en détresse, endeuillées par suicide ou inquiètes pour un proche suicidaire;

18. Centre de prévention du suicide de Lanaudière - Activités dans le cadre de la Semaine de la prévention du suicide (suite)

ATTENDU QU' orchestrée chaque année dans Lanaudière par le CPSL, la Semaine nationale de la prévention du suicide (SPS) a pour but de sensibiliser la population à la cause, de vaincre les tabous et de soutenir les milieux touchés par la problématique.

POUR CES MOTIFS,

2021-014

il est proposé par M^{me} Michelle Joly, appuyé par M. Sylvain Lévesque et résolu unanimement que la municipalité de Chertsey reconnaisse la problématique du suicide et son ampleur et contribue à l'effort collectif en prévention du suicide, en réalisant les activités suivantes dans le cadre de la Semaine de la prévention du suicide :

Installation d'affiches promotionnelles du Centre de prévention du suicide de Lanaudière.

Diffusion des visuels de la campagne (sur les réseaux sociaux, les babillards électroniques ou les écrans de télé ou d'ordinateurs).

19. CRÉVALE - Journées de la persévérance scolaire 2021 - Du 15 au 19 février 2021 - Participation municipale

ATTENDU QUE le contexte pandémique et la rareté de la main-d'œuvre dans certains secteurs d'activité exercent une pression sur les jeunes en cheminement scolaire;

ATTENDU le nombre d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA), de ceux présentant un trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH), ainsi que de ceux entrant au secondaire avec un retard augmente année après année;

ATTENDU QU' environ 63 100 adultes auraient de sérieuses difficultés à lire et à comprendre un texte écrit, ce qui représente 19 % de cette tranche de population;

ATTENDU QUE près de 41 % des étudiants du réseau collégial public québécois échoueraient à au moins un cours à la première session. Or, cet échec serait en lien direct avec des difficultés de lecture;

ATTENDU QU' un jeune qui possède un diplôme d'études secondaires gagne annuellement 15 000 dollars de plus qu'un décrocheur. Sa contribution à l'économie de son milieu est donc plus grande, il coûte moins cher en sécurité civile et en soins de santé, et il participe davantage à la vie citoyenne (il vote, donne du sang, fait du bénévolat, etc.);

ATTENDU QUE la persévérance scolaire est l'affaire de tous. L'école a besoin de notre appui et notre municipalité a aussi un rôle à jouer pour favoriser la persévérance scolaire de ses jeunes citoyens;

ATTENDU QUE les Journées de la persévérance scolaire (JPS) sont un temps fort de l'année pour unir nos forces, encourager les jeunes et rappeler, par le biais de diverses activités, que l'éducation doit demeurer une priorité dans Lanaudière.

19. CRÉVALE - Journées de la persévérance scolaire 2021 - Du 15 au 19 février 2021 - Participation municipale (suite)

POUR CES MOTIFS,

2021-015

il est proposé par M^{me} Michelle Joly, appuyé par M. Gilles Côté et résolu unanimement de reconnaître la réussite éducative comme une priorité et un enjeu important pour le développement de notre municipalité et de participer aux Journées de la persévérance scolaire 2021.

20. Embauche cadre intermédiaire - Gestionnaire en traitement des eaux (RETRAIT)

Ce point a été retiré de l'ordre du jour et reporté à une séance ultérieure.

21. Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ) - Renouvellement d'adhésion

2021-016

Il est proposé par M. Michel Robidoux, appuyé par M^{me} Diana Shannon et résolu unanimement d'adhérer à la Corporation des officiers municipaux agréés du Québec (COMAQ) pour l'année 2021 et de défrayer, à cette fin, le coût de la cotisation annuelle de la directrice générale adjointe par intérim et Service du greffe, M^{me} Monique Picard et celui de la directrice du Service des finances, M^{me} Guylaine Giroux, au montant total de 1 060 \$ (plus taxes si applicables).

Cette somme est disponible au fonds général de la Municipalité.

22. Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) - Renouvellement d'adhésion

2021-017

Il est proposé par M^{me} Michelle Joly, appuyé par M^{me} Diana Shannon et résolu unanimement de renouveler l'adhésion de la directrice générale et secrétaire-trésorière, M^{me} Linda Paquette, à l'Association des directeurs municipaux du Québec (ADMQ) pour l'année 2021 et de défrayer, à cette fin, un montant totalisant 885 \$ (plus taxes si applicables), incluant la cotisation annuelle et l'assurance « Protection, cautionnement et responsabilité professionnelle ».

Cette somme est disponible au fonds général de la Municipalité.

23. Association québécoise du loisir municipal (AQLM) - Renouvellement d'adhésion

2021-018

Il est proposé par M. Gilles Côté, appuyé par M^{me} Diana Shannon et résolu unanimement de renouveler l'adhésion de la Municipalité à l'Association québécoise du loisir municipal (AQLM) pour l'année 2021 et de défrayer, à cette fin, un montant de 366,73 \$ (plus taxes si applicables) pour la cotisation annuelle.

M. Sylvain Lévesque, conseiller, ainsi que M^{me} Kim Baumgarten, directrice par intérim du Service des loisirs et de la culture, sont désignés à titre de membres délégués de cette association.

Cette somme est disponible au fonds général de la Municipalité.

2021-01-18

24. Autorisation d'assistance - M^{me} Linda Paquette - Rôle et responsabilités des gestionnaires municipaux
- 2021-019 Il est proposé par M. Sylvain De Beaumont, appuyé par M. Michel Robidoux et résolu unanimement d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, M^{me} Linda Paquette, à assister à une formation offerte en ligne par l'UMQ, intitulée « Rôle et responsabilités des gestionnaires municipaux », les 2 et 3 février 2021. Le coût d'inscription de 284,75 \$ (plus taxes si applicables) est assumé par la Municipalité.
- Cette somme est disponible au fonds général de la Municipalité.
25. Autorisation de remboursement - Formation universitaire réussie - M^{me} Guylaine Giroux - Baccalauréat en administration des affaires
- 2021-020 Il est proposé par M^{me} Diana Shannon, appuyé par M^{me} Michelle Joly et résolu unanimement que le conseil autorise le remboursement du coût de la formation universitaire de la directrice du Service des finances, M^{me} Guylaine Giroux, totalisant un montant de 514,44 \$ (plus taxes si applicables).
- Cette somme est disponible au fonds général de la Municipalité.
26. Autorisation de paiement - Décompte progressif no 17 - CIMA+ - Appel d'offres 2019-001 - Services professionnels - Barrages municipaux Volets I, II, III et IV (2019-2020)
- 2021-021 Il est proposé par M. Michel Robidoux, appuyé par M. Sylvain Lévesque et résolu unanimement d'autoriser le paiement, à la firme CIMA+, d'un montant de 6 117,86 \$ (taxes incluses), relativement aux services professionnels - Barrages municipaux Volets I, II, III et IV (2019-2020), dans le cadre de l'appel d'offres 2019-001.
27. Autorisation de paiement - Décompte progressif no 18 - CIMA+ - Appel d'offres 2019-001 - Services professionnels - Barrages municipaux Volets I, II, III et IV (2019-2020)
- 2021-022 Il est proposé par M. Michel Robidoux, appuyé par M. Sylvain Lévesque et résolu unanimement d'autoriser le paiement, à la firme CIMA+, d'un montant de 11 107,75 \$ (taxes incluses), relativement aux services professionnels - Barrages municipaux Volets I, II, III et IV (2019-2020), dans le cadre de l'appel d'offres 2019-001.
28. Autorisation de paiement - Décompte progressif no 4 - 9306-1380 Québec inc. - Appel d'offres 2020-006 - Travaux de réfection ch. du Lac-Brûlé
- 2021-023 Il est proposé par M. Michel Robidoux, appuyé par M. Sylvain Lévesque et résolu unanimement d'autoriser le paiement, à la compagnie 9306-1380 Québec inc., d'un montant de 155 093,93 \$ (taxes incluses), relativement aux travaux de réfection du ch. du Lac-Brûlé, dans le cadre de l'appel d'offres 2020-006.

29. Autorisation de paiement - Décompte progressif no 7 - MLC inc. - Appel d'offres 2018-007 - Services professionnels - Préparation d'un appel d'offres, estimation des coûts et surveillance des travaux - Réfection de diverses rues (MRDC, Castor, Soleil, ch. Lac-Brûlé)
- 2021-024 Il est proposé par M. Michel Robidoux, appuyé par M. Sylvain Lévesque et résolu unanimement d'autoriser le paiement, à la firme MLC Associés inc., d'un montant de 25 869,38 \$ (taxes incluses), relativement aux services professionnels (préparation d'un appel d'offres, estimation des coûts et surveillance des travaux) - réfection de diverses rues (ch. Marie-Reine-des-Coeurs, av. du Castor, rue du Soleil, ch. du Lac-Brûlé), dans le cadre de l'appel d'offres 2018-007.
30. Autorisation de paiement - Décompte progressif no 8 - MLC inc. - Appel d'offres 2018-007 - Services professionnels - Préparation d'un appel d'offres, estimation des coûts et surveillance des travaux - Réfection de diverses rues (MRDC, Castor, Soleil, ch. Lac-Brûlé)
- 2021-025 Il est proposé par M. Michel Robidoux, appuyé par M. Sylvain Lévesque et résolu unanimement d'autoriser le paiement, à la firme MLC Associés inc., d'un montant de 1 119,57 \$ (taxes incluses), relativement aux services professionnels (préparation d'un appel d'offres, estimation des coûts et surveillance des travaux) - réfection de diverses rues (ch. Marie-Reine-des-Coeurs, av. du Castor, rue du Soleil, ch. du Lac-Brûlé), dans le cadre de l'appel d'offres 2018-007.
31. Autorisation de paiement - Décompte progressif no 3 - Groupe ABS - Appel d'offres 2020-005 - Contrôle qualitatif des matériaux - Réfection ch. Marie-Reine-des-Coeurs, avenue du Castor et rue du Soleil
- 2021-026 Il est proposé par M. Michel Robidoux, appuyé par M. Sylvain Lévesque et résolu unanimement d'autoriser le paiement, à la firme Groupe ABS, d'un montant de 6 953,69 \$ (taxes incluses), relativement au contrat pour le contrôle qualitatif des matériaux - réfection ch. Marie-Reine-des-Coeurs, av. du Castor, rue du Soleil, dans le cadre de l'appel d'offres 2020-005.
32. Autorisation de paiement - Décomptes progressifs no 2, 3 et 4 - Solmatech - Appel d'offres 2020-006 - Contrôle qualitatif des matériaux - Réfection chemin du Lac-Brûlé
- 2021-027 Il est proposé par M. Michel Robidoux, appuyé par M. Sylvain Lévesque et résolu unanimement d'autoriser le paiement, à la firme Solmatech, d'un montant de 21 942,97 \$ (taxes incluses), relativement au contrat pour le contrôle qualitatif des matériaux - réfection ch. du Lac-Brûlé, dans le cadre de l'appel d'offres 2020-006.
33. Autorisation de paiement - Décompte progressif no 1 - FNX Innov - (résolution 2020-410) - Plans et devis - Expertise pompe de surpression réservoir d'eau potable
- 2021-028 Il est proposé par M. Michel Robidoux, appuyé par M. Sylvain Lévesque et résolu unanimement d'autoriser le paiement, à la firme FNX Innov, d'un montant de 891,06 \$ (taxes incluses), relativement au contrat pour la préparation de plans et devis - expertise pompe de surpression au réservoir d'eau potable, tel que décrit à la résolution numéro 2020-410.

34. Autorisation de paiement - Décompte progressif no 3 - FNX-Innov - Appel d'offres 2020-001 - Services professionnels (avenant 1 étude écologique) - Confection station d'épuration eaux usées

2021-029

Il est proposé par M. Michel Robidoux, appuyé par M. Sylvain Lévesque et résolu unanimement d'autoriser le paiement, à la firme FNX Innov, d'un montant de 17 867,12 \$ (taxes incluses), relativement au contrat pour les services professionnels (avenant 1 étude écologique) - confection d'une station d'épuration des eaux usées, dans le cadre de l'appel d'offres 2020-001.

35. Autorisation de paiement - Décompte progressif no 8 - CIMA+ - Appel d'offres 2020-003 - Services professionnels - Réhabilitation barrage du lac Orignal (X0004297)

2021-030

Il est proposé par M. Michel Robidoux, appuyé par M. Sylvain Lévesque et résolu unanimement d'autoriser le paiement, à la firme Cima+, d'un montant de 3 219,30 \$ (taxes incluses), relativement aux services professionnels (plans, devis, estimation des coûts), pour la réhabilitation du barrage du lac Orignal (X0004297), dans le cadre de l'appel d'offres 2020-003.

36. Libération de retenue provisoire - 9306-1380 Québec inc. - Appel d'offres 2020-006 - Travaux de réfection ch. du Lac-Brûlé

2021-031

Il est proposé par M. Michel Robidoux, appuyé par M. Sylvain Lévesque et résolu unanimement d'autoriser la libération de retenue provisoire à la compagnie 9306-1380 Québec inc., d'un montant de 50 439,22 \$ (taxes incluses), relativement aux travaux de réfection du ch. du Lac-Brûlé, dans le cadre de l'appel d'offres 2020-006.

37. Adoption des comptes fournisseurs

2021-032

Il est proposé par M^{me} Diana Shannon, appuyé par M. Gilles Côté et résolu unanimement d'autoriser les déboursés effectués pour le mois de décembre 2020 au montant de 788 203,69 \$, tels que déposés par la directrice générale et secrétaire-trésorière, dont la liste est incluse en annexe du procès-verbal pour en faire partie intégrante. Ces déboursés concernent les comptes fournisseurs, les chèques de salaires et les paiements via Internet pour le mois courant.

Le conseil accepte la liste des comptes à payer au 31 décembre 2020, au montant de 304 507,50 \$ et en autorise le paiement.

Conformément aux dispositions de l'article 5 du règlement 485-2016, le conseil a pris connaissance de la liste des dépenses effectuées et autorisées par les directeurs de service dans le cadre de leur délégation.

Linda Paquette
Directrice générale et secrétaire-trésorière

38. Dépôt de l'état des activités financières

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose au conseil municipal l'état des activités financières pour la période du 1^{er} au 31 décembre 2020.

39. Le maire vous informe

Le maire informe les citoyens des dossiers en cours. Il informe aussi que la séance est filmée et qu'un lien sera disponible sous peu, afin que les citoyens puissent la visionner.

40. Période de questions

On ne compte aucune personne dans l'assistance, puisque la séance se tient à huis clos en raison des mesures mises en place pour contrer la propagation du coronavirus (COVID-19). Cependant, les citoyens ont été invités, par avis public, à poser leurs questions sur la présente séance par courriel. Cet avis public a été affiché à l'endroit désigné par le conseil et publié sur le site Internet de la Municipalité, ainsi que sur la page Facebook et l'écran numérique. Le maire répond aux questions qui ont été reçues par courriel.

41. Levée de la séance

2021-033

Il est proposé par M. Gilles Côté, appuyé par M^{me} Michelle Joly et résolu unanimement que la séance soit levée à 14 h 21.

Directrice générale adjointe par intérim
et Service du greffe

Maire